

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 5 novembre 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Louise Lortie participe à distance, via l'application teams, à la séance du conseil municipal en vertu de l'article 332.1 al. 1 par. 2 de la Loi sur les cités et villes;

le conseiller Pierre Brabant est absent, jusqu'à ce qu'il prenne son siège comme indiqué ci-dessous;

les conseillers Sandra El-Helou et Vasilios Karidogiannis sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20241105-1020

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 5 novembre 2024 en retirant le point 11.3 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20241105-1021

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1er octobre 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la



loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1er octobre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-5040)

CM-20241105-1022

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 2 octobre 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 1er octobre 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 2 octobre 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 1er octobre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-5040)

CM-20241105-1023

DÉPÔT – PÉTITION – MONTÉE MONTROUGEAU

Le conseiller David De Cotis dépose une pétition pour replacer le panneau d'arrêt avant l'entrée charretière des adresses 548 à 660, montée Montrougeau.

CM-20241105-1024

DÉPÔT – PÉTITION – AVENUE LEGRAND

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition des résidents de l'avenue Legrand demandant que le sens de leur rue soit en direction sud, afin que ce soit plus simple, rapide et sécuritaire de sortir par la rue Laurier, au lieu du boulevard Cartier.



CM-20241105-1025

**DÉPÔT – RAPPORT ANNUEL 2023-2024 – REGROUPEMENT
LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

La conseillère Louise Lortie dépose par l'entremise de Claude Larochelle le rapport annuel 2023-2024 du Regroupement lavallois pour la réussite éducative.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Isabelle Piché annonce le décès de Mme Martine Vallée, présidente du Cercle des Fermières de Saint-François, et souligne son travail effectué au courant des dernières années.

Elle mentionne l'ouverture officielle de l'Espace citoyens des Confluents qui offrira de nombreux services de proximité et remercie l'Initiative locale St-François en action ainsi que plusieurs autres personnes pour leur contribution.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens à participer au Marché de Noël de StimuleArts le 16 novembre de 9 h 30 à 14 h qui se tiendra au 201, 7e Avenue.

Il invite également les citoyens à participer au Marché des Trouvailles Locales les 23 et 24 novembre de 10 h 30 à 16 h 30 qui se tiendra au 80, rue Meunier Ouest.

Le conseiller Yannick Langlois invite les citoyens à participer à la Dictée lavalloise 2024 qui aura lieu le 10 novembre à 13 h au Pavillon du Boisé Papineau, en collaboration avec la Société nationale du Québec à Laval.

Il mentionne que le Comité consultatif ad hoc sur la langue française a tenu une rencontre le 30 septembre avec d'autres comités, afin de bien comprendre les enjeux. Il annonce que le comité a également tenu une journée de réflexion le 26 octobre et qu'il sera prêt à déposer un rapport au conseil municipal prochainement.

À 18 h 42, le conseiller Pierre Brabant prend son siège.

Le conseiller Claude Larochelle souligne le 30e anniversaire de La Fondation Opération Père Noël qui distribue plus de 30 000 cadeaux chaque année aux enfants défavorisés et remercie les fondateurs de l'organisme.

Il annonce qu'il déposera au point 14 de l'ordre du jour un avis de proposition afin de demander aux instances gouvernementales de subventionner une enquête indépendante pour évaluer le fonctionnement de nos systèmes, infrastructures et processus à la



suite des inondations du 9 août.

La conseillère Aline Dib annonce la tenue de la soirée de reconnaissance des bénévoles le 6 novembre à la salle André-Mathieu afin de les remercier pour leur travail envers la communauté.

Elle souligne la Semaine québécoise des rencontres interculturelles sous le thème «LeQuébecEnCommun».

Elle annonce le Mois du patrimoine libanais et profite de l'occasion pour souhaiter à toute la communauté libanaise de belles festivités.

Le conseiller Paolo Galati souligne la participation de plus de 1 000 personnes à la 3e édition de la Fête de quartier Saint-Vincent-de-Paul le 19 octobre et remercie plusieurs personnes, services de la ville, bénévoles et commanditaires pour la réussite de cet événement.

Il annonce que les travaux au parc canin au Centre de la nature sont complétés et que la Ville vise l'ouverture du parc à la fin novembre.

Il invite les citoyens à participer aux activités, à rencontrer et à prendre une photo avec le Père-Noël le 7 décembre au IGA Marché de la Concorde.

La conseillère Seta Topouzian souligne le 10e anniversaire de l'accréditation Municipalité Amie des enfants. Elle précise que, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, une marche est organisée avec la Maison des Enfants le Dauphin, l'école primaire les Quatre-Vents et l'école secondaire Saint-Maxime afin de souligner l'importance des enfants.

Elle annonce la tenue de la Guignolée annuelle les 29 et 30 novembre au profit du Centre de pédiatrie social Laval et précise quelques endroits où se tiendront les collectes.

La conseillère Flavia Alexandra Novac remercie les 5 000 citoyens qui ont participé à la fête de l'Halloween du Vieux Sainte-Rose le 27 octobre et remercie toutes les personnes pour la réussite de cet événement.

Elle invite les citoyens à participer à l'Expo-Vente organisée par le Cercle des Fermières Sainte-Rose/Auteuil les 9 et 10 novembre au centre communautaire Le Sorbier de 10 h à 16 h.

Le conseiller Achille Cifelli mentionne que des discussions auront lieu au point 11.27 de l'ordre de jour relativement à l'abandon du droit de préemption sur les lots 1 374 529, 1 374 629, 1 374 630, 1 374 673, 1 601 432, 1 601 433 et 2 125 407 du cadastre du Québec.

Le conseiller David De Cotis souligne qu'il porte le nœud papillon durant la campagne Noeudvembre pour la sensibilisation au cancer



de la prostate qui se tiendra tout le mois de novembre.

Il souligne également le succès de la fête d'Halloween qui a eu lieu le 31 octobre au parc de Lausanne et remercie les Loisirs St-Bruno de Laval, l'école de danse St-Bruno de Laval, les commanditaires, la Ville et les participants pour leur implication et leur présence.

Le conseiller Nicholas Borne souligne qu'il participera à des longueurs de nage au Complexe aquatique le 6 novembre avec sa collègue Christine Poirier et invite les citoyens lavallois à réserver une plage horaire en ligne du 4 au 29 novembre, via la plateforme Amilia.

Il annonce le Mois de la reconnaissance des bénévoles durant le mois de novembre et précise que Mme Audrey Charpentier, vice-présidente et entraîneuse pour l'Association de ringuette de Laval, a reçu le prix Dollard-Morin remis par la ministre du Sport, du Loisir et du Plein air.

La conseillère Aglaia Revelakis mentionne la Semaine nationale des personnes proches aidantes du 3 au 9 novembre.

Elle souligne le Jour du Souvenir qui aura lieu le 11 novembre et porte le coquelicot en guise de reconnaissance et d'hommage aux victimes.

Elle annonce également le 81^e anniversaire de l'indépendance du Liban qui aura lieu le 22 novembre et souhaite un bel anniversaire aux membres de la communauté libanaise.

La conseillère Louise Lortie souligne la Semaine nationale des personnes proches aidantes et mentionne leur importance. Elle invite les citoyens à participer au Salon organisé par l'Association lavalloises des personnes aidantes (ALPA) le 7 novembre au Château Royal.

Elle mentionne le succès de la fête de quartier le 31 octobre pour l'Halloween.

Elle souligne la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre et demande qu'on pense à eux dans nos décisions.

Elle souligne également le succès du spectacle bénéfique qui a eu lieu le 18 octobre au profit de l'Église Saint-Ferdinand touchée par les inondations du 9 août.

La conseillère Christine Poirier mentionne que des discussions auront lieu au point 11.63 de l'ordre du jour relativement à l'adoption de la Politique d'économie sociale et remercie plusieurs acteurs du milieu ainsi que Mme Macedo pour son implication.

Elle souligne que l'usine d'eau potable de Chomedey a reçu le prix «Choix du public» dans le cadre du Concours de la meilleure eau du



Québec en 2024.

Elle invite les citoyens à participer au Grand Bingo organisé par Bonjour Aujourd'hui et Après inc. le 7 novembre au Pavillon du Bois-Papineau au profit de la popote roulante.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian

Daniel Ratelle

Jean Bazinet

Configuration – boulevard Arthur-Sauvé, rue Anik et montée Montrougeau

Dossiers – Comité sur la mobilité

Problématique de trottoirs et circulation – avenue Legrand

Salaire des élus municipaux

Dépôt d'une pétition

Christian Veilleux

Christina Gaston

Réaménagement du parc Pie-X

Aménagement du Carré Laval

Orientations des partis politiques

Construction de la grande bibliothèque

Dépôt de documents

Santa Salucci

Michael Borrelli

Marilou Bergeron

Sebastiano Di Maria

Programme d'entretien des égouts, fossés et ruisseaux

Travaux sur l'autoroute Papineau (A-19)

Travaux pour la pompe sur la rue de Gruyères

Plan pour prévenir les inondations – boulevard des Mille-Îles

Dépôt de documents

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par la citoyenne souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Nathalie Nathalie

Construction d'un nouveau réseau – rues les Cèdres et les Tilleuls

Louis-Pierre Plourde

Contrat de travail, expertises et idées du Syndicat des cols bleus de Ville de Laval

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Christine Perron

Ginette Nunes



Marie-Pierre Lambert
Mohamad Choukair
Amanda Vitale
Mise en œuvre – Programme des chats errants (CSRM)
Démarches – stérilisation des chats errants

À 20 h 30, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

Luc Goyette
Limite de vitesse – avenue Marcel-Villeneuve

À 20 h 32, la conseillère Christine Poirier reprend son siège.

Robert Bédard
Morena Celestino
Limite de vitesse – rue de l'Harmonie et montée du Moulin

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par la citoyenne souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Lucie Jacob
Signalisation – avenue des Perron et boulevard des Laurentides

Daniel Guilbault
Ouverture de dossier et infrastructures – projet sur la rue Cyrille-Delage
Demande de rencontre avec le Service de l'ingénierie

François Lagarde
Ouverture du 2e Écocentre
Contribution des cyclistes
Secteurs visés – mise en place d'un projet pilote de collecte des encombrants sur réservation

Joey Ranallo
Développement et permis de construction – dossier DSM-072

Anthony Lapointe
Adjudication du contrat DOS-1727
Dépôt d'un document

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par la citoyenne souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Johanne Beulé Diamond
Collecte des matériaux – Inondation
Contestation – accès des chemins publics
Balais de rue

À 21 h 06 , la séance est suspendue.



À 21 h 25, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

CM-20241105-1026

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13072

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-4810)

CM-20241105-1027

MODIFICATION - RÈGLEMENT L-13127

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20240709-649, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ à cette fin;

ATTENDU QUE la Ville peut modifier le Règlement numéro L-13127 par résolution selon l'article 365 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'article 2 du Règlement numéro L-13127 pour y énoncer la source de financement du montant de 20 987 000 \$;

ATTENDU QUE cette modification n'augmente pas les charges des contribuables et ne modifie pas l'objet du Règlement L-13127;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

de modifier le Règlement numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30



000 000 \$ à cette fin, et ce, afin que l'article 2 du règlement se lise comme suit:

«2. Le conseil autorise, aux fins du présent règlement, la dépense d'une somme n'excédant pas 50 987 000 \$ y compris le montant des dépenses contingentes et, pour se procurer cette somme, autorise:

- un emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 30 000 000 \$;
- une appropriation d'un montant de 13 050 000 \$, prise à même les fonds disponibles du Règlement numéro L-12698 créant une réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations;
- une appropriation d'un montant de 7 937 000 \$ prise à même les fonds disponibles de l'excédent de fonctionnement affecté pour la cour municipale.

S'il advient que le montant d'une appropriation dans le présent règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec ladite appropriation, l'excédent pourra être utilisé pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.».

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5658)

CM-20241105-1028

**ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-5 -
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur;



de fixer l'assemblée de consultation au mardi 19 novembre 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

ADOPTÉ

(SD-2024-3366)

CM-20241105-1029

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT POLICE - POLICE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Jean-François Rousselle au poste de directeur adjoint police au Service de police, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5608)

CM-20241105-1030

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT PERMIS ET QUALITÉ DU MILIEU - URBANISME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. David Ross au poste de directeur adjoint permis et qualité du milieu au Service de l'urbanisme, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5654)

CM-20241105-1031

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2523

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2523, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de disposition de déblais d'excavation, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction DJL inc.
1 212 986,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4906)

CM-20241105-1032

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «Acquisition de bâtiments mobiles et toilettes publiques dans les parcs» afin que celui-ci passe de 701 000 \$ à 883 000 \$ dont 682 000 \$ en 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-4901)

CM-20241105-1033

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2301

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2301, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fourniture et la mise en place d'installations sanitaires écologiques dans différents lieux publics de la Ville, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Atmosphère inc.
1 133 540,77 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-4901)

CM-20241105-1034

AUTORISATION - DÉBOURSÉ - SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de déléguer au directeur du Service de sécurité incendie le pouvoir d'autoriser les déboursés estimés à 465 000 \$ pour l'achat d'essence, par carte de crédit, pour l'année 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-4779)

CM-20241105-1035

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser AtkinsRéalis Canada inc. à procéder à un mandat de services professionnels pour la réalisation de la conception préliminaire, la conception détaillée et le soutien technique pour les travaux de correction de problèmes de refoulement dans le secteur de la rue de Gruyères, phase 1, de mise à niveau des réseaux souterrains et de bonification du gabarit sur les rues Marc et de Tolède, à savoir:

la phase A-1 «études, plans et devis» vise à réaliser les études et ainsi qu'à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 577 098,62 \$;

la phase A-2 «services rendus à taux horaire pour demandes de services additionnels» vise à éviter de solliciter à nouveau le conseil pour des avenants en cours de mandat, au montant de 114 975 \$;

la phase B «exécution des travaux, soutien technique» vise à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 73 649,54 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 3.



ADOPTÉ

(SD-2024-4859)

CM-20241105-1036

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-1361

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 37 368,56 \$ pour la contingence du contrat DOS-1361 relatif à des travaux de rétablissement du fonctionnement du cours d'eau 360, entre la rue du Panorama et le 5621, boulevard des Mille-Îles.

ADOPTÉ

(SD-2024-4881)

CM-20241105-1037

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat à MLC Associés inc., au montant de 947 394 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour la réfection de l'enveloppe et travaux de maintien d'actifs au Centre du Sablon, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 620 405,10 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 135 210,60 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 191 778,30 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;



et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-4958)

CM-20241105-1038

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDES DE DÉSIGNATION
D'AIRES PROTÉGÉES - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le dépôt de 8 formulaires de demandes de désignation d'aires protégées totalisant 175,92 hectares dans le cadre de l'appel à projets du gouvernement du Québec visant de nouvelles aires protégées en territoire public;

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à transmettre au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs les 8 formulaires de demandes de désignation d'aires protégées et à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2024-5229)

CM-20241105-1039

ADOPTION - PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE
AGRICOLE DE LAVAL 2024-2030

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Plan de développement de la zone agricole de Laval (PDZA) 2024-2030.



ADOPTÉ

(SD-2024-5105)

CM-20241105-1040

NOMINATION - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE
(COMITÉ FONDS D'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF)

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Marie-Anne Perreault pour agir à titre de membre indépendante au sein du Comité Fonds d'économie sociale (Comité Fonds d'entrepreneuriat collectif), et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5383)

CM-20241105-1041

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA
GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Association régionale de soccer de Laval («Soccer Laval»);
Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois («ROCAL»);
Pôle régional d'innovation de Laval («Laval Innov»);
Loisibourg;
Habitations l'Envolée de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-5411)

CM-20241105-1042

ADOPTION - RAPPORT ANNUEL 2023-2024 - COMMISSION
DE LA GOUVERNANCE



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le rapport annuel 2023-2024 de la Commission de la gouvernance.

ADOPTÉ

(SD-2024-5414)

CM-20241105-1043

**AFFECTATION BUDGÉTAIRE - EMPLOYÉS PERMANENTS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de modifier ou de maintenir l'affectation budgétaire des employés permanents au programme triennal d'immobilisations pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, soit:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 323 500 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12979-F, un montant de 271 400 \$ sur un terme de 20 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 760 200 \$ sur un terme de 5 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 115 600 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13123-F, un montant de 129 600 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser des crédits au montant de 535 336 \$ pour assurer le financement des salaires et bénéfices sociaux, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2024-5187)



CM-20241105-1044

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1909

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1909, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de chaussures, bottes, couvre-chaussures, couvre-bottes et semelles, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements de Sécurité Universel inc.
2 456 630,58 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3962)

CM-20241105-1045

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2358

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2358, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionné, pour le service de mécanique générale de véhicules légers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9252-0022 Québec inc.
bloc 1, lot 1
344 925 \$;

de rejeter les soumissions reçues pour le bloc 1, lots 2 et 3 et le bloc 2, lots 4, 5 et 6 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

ADOPTÉ

(SD-2024-4565)

CM-20241105-1046

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2479



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2479, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation des bureaux de la division gestion des véhicules et équipements et du Service des travaux publics situés au 2550, boulevard Industriel, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

2630-3818 Québec inc. F.A.S.R.S. Progest Construction
584 073 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4814)

CM-20241105-1047

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2411

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2411, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de composants informatiques pour serveurs Hewlett Packard, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

C.P.U. Design inc.
8 135 554,73 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-4898)



CM-20241105-1048

RÉSOLUTION AMENDÉE - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2480

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20241001-986 concernant l'adjudication du contrat DOS-2480 pour les services de transport de neige et de glace avec opérateur, années 2024-2027, afin d'y ajouter le soumissionnaire suivant:

Les Entreprises J. Barbe inc.

ADOPTÉ

(SD-2024-5212)

CM-20241105-1049

APPROBATIONS - LETTRE D'OFFRE - CONVENTIONS DE CRÉDIT VARIABLE À L'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT - CADRE APPLICABLE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT - FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la lettre d'offre et la convention de crédit variable à l'investissement à intervenir entre la Ville de Laval et les Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c. ainsi que la convention de partenariat du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS) et le cadre applicable en matière d'investissement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4805)

CM-20241105-1050

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Les Services EXP inc. à procéder à la préparation de 3 études d'avant-projets pour la reconstruction du lien cyclable et piétonnier dans le parc Couvrette, de la structure de la piste cyclable de l'avenue des Bois et du ponceau sous le boulevard Samson, dans le cadre du contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, au montant de 351 455,58 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-4534)

CM-20241105-1051

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-1452

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 171 600,19 \$ à Groupe Carbonic inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels d'ingénieurs-conseils prévus au contrat DOS-1452, qui lui a été confié par la résolution CM-20230711-624, dans le cadre des travaux de mise à niveau des entrées et distributions électriques aux garages municipaux.

ADOPTÉ

(SD-2024-5035)

CM-20241105-1052

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29997

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 34 366,03 \$ à FNX-Innov inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels rendus dans le cadre du contrat OS-SP-29997 qui lui a été confié par la résolution CM-20200811-669, pour la préparation des études préparatoires, des plans et devis ainsi que les services durant la construction des travaux d'aménagement et de réhabilitation des rues de la Ville de Laval situées à l'entrée de ville du pont Viau.

ADOPTÉ

(SD-2024-5101)

CM-20241105-1053

APPROBATION - ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE - ASSOCIATION LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda au protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. pour le projet «Centre de ressources en santé mentale pour la population d'expression anglaise de Laval», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval 2019-2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5205)

CM-20241105-1054

ABANDON DROIT DE PRÉEMPTION - LOTS 1 374 629, 1 374 630, 1 374 673, 1 374 529, 1 601 432, 1 601 433 ET 2 125 407

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:



d'abandonner le droit de préemption sur les lots 1 374 529, 1 374 629, 1 374 630, 1 374 673, 1 601 432, 1 601 433 et 2 125 407 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises afin de faire radier l'avis d'assujettissement du droit de préemption publié au registre foncier.

ADOPTÉ

(SD-2024-5136)

CM-20241105-1055

NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLEUS DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de nommer, conformément au Règlement numéro L-13046 concernant le régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval, M. Eric Mougin, chef centre de services et systèmes d'information RH au Service des ressources humaines, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Rima Rahi.

ADOPTÉ

(SD-2024-5321)

CM-20241105-1056

RENOUVELLEMENT - NOMINATIONS - COMITÉ DE TOPONYMIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de Mme Dominique Bodeven et de M. André Burroughs à titre de membres indépendants au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5465)



CM-20241105-1057

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Isabelle Gauthier pour agir à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5467)

CM-20241105-1058

DÉSIGNATION - CONSEIL D'ADMINISTRATION - EXO - RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de désigner Mme Louise Martel à titre d'administratrice indépendante au sein du conseil d'administration d'Exo - Réseau de transport métropolitain, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-5474)

CM-20241105-1059

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2459

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2459, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de transport des matières résiduelles en camion semi-remorque de 53 pieds, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Enviro Connexions / Waste Connections of Canada inc.
1 680 043,44 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3562)

CM-20241105-1060

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2426

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2426, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements spécialisés en arboriculture et de bottes de sécurité pour élagueurs, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Vermeer Canada inc.
lot 1
939 919,10 \$;

lot 2
146 530,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4541)

CM-20241105-1061

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2515

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2515, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le remplacement des caniveaux, des intercepteurs de sable et des séparateurs d'huile aux garages 4 et 6, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Morival ltée
433 455,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5019)



CM-20241105-1062

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2487

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2487, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et les services d'entretien et de réparation de véhicules du groupe Stellantis, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Landry Automobiles Itée
376 334,73 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5107)

CM-20241105-1063

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2548

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2548, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'une firme de laboratoire pour les travaux de réhabilitation de rues et d'aménagement des espaces publics à l'entrée de la ville du Pont Viau, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

FNX-Innov inc.
528 027,18 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5135)

CM-20241105-1064

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-783

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 19 315,80 \$ à CIMA+ s.e.n.c., requis pour défrayer le coût des services professionnels concernant la préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique des travaux dans le cadre de la construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose, prévus au contrat DOS-783;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-783.

ADOPTÉ

(SD-2024-5257)

CM-20241105-1065

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2570

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2570, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de toitures de divers édifices municipaux, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Pentagone inc.
290 426,85 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4820)

CM-20241105-1066

APPROBATION - POLITIQUE DE GESTION DES ACTIFS DE
LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:



d'entériner la Politique de gestion des actifs de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3957)

CM-20241105-1067

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.4 528 809

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'exclure une partie du lot 4 528 809 (lot projeté 6 653 465) du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2024-5134)

CM-20241105-1068

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 452 560

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de Young Israel of Chomedey, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 490 000 \$ le lot 1 452 560 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 326,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire afin de régler des enjeux d'accessibilité, de visibilité et de sécurité au parc du Sablon;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5441)

CM-20241105-1069

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 1 221 768



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 104 800 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 221 768 du cadastre du Québec, nécessaire au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer.

ADOPTÉ

(SD-2024-5544)

CM-20241105-1070

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, Alice Tanios et Charles Saab au montant de 523 500 \$ pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 221 768 du cadastre du Québec, nécessaire au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5544)

CM-20241105-1071

PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - BOULEVARD ROBERT-
BOURASSA ET AVENUE DES ARISTOCRATES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des 30 parties de lots énumérées ci-dessous, d'une superficie totale de 5 709,9 mètres carrés, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle initiale requise par la Loi concernant l'expropriation pour l'acquisition desdites parties de lots, le tout tel que montré et décrit aux plans et descriptions techniques préparés par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 10 octobre 2024 sous le numéro 3202 de ses minutes, et à offrir aux expropriés les sommes ci-après mentionnées, représentant la valeur marchande estimée en date du 1er septembre 2024 ainsi qu'une estimation de certains postes d'indemnisation:

A) lots: P.3 551 596, P.3 551 597, P.3 551 598, P.3 551 599, P.3 552 962, P.3 986 769, P.4 000 666, P.4 002 915, P.6 560 768, P.6 560 769, P.6 580 124 et P.6 638 433

superficie: 2 401,8 mètres carrés

1 105 400 \$

(N/D: AC-22-191/01);

B) lot: P.3 202 428

superficie: 250,9 mètres carrés

183 200 \$

(N/D: AC-22-191/02);

C) lots: P.1 392 397, P.3 368 466 et P.3 420 651

superficie: 198 mètres carrés

144 500 \$

(N/D: AC-22-191/03);

D) lots: P.6 562 424 et P.6 562 425

superficie: 282,7 mètres carrés

140 800 \$

(N/D: AC-22-191/05);

E) lot: P.3 147 772

superficie: 424,8 mètres carrés

353 900 \$

(N/D: AC-22-191/06);

F) lots: P.3 368 471 et P.5 704 379

superficie: 152,7 mètres carrés

69 500 \$



(N/D: AC-22-191/07);

G) lot: P.5 704 378
superficie: 283,9 mètres carrés
136 500 \$
(N/D: AC-22-191/08);

H) lots: P.6 273 255, P.6 363 089
superficie: 464,2 mètres carrés
196 900 \$
(N/D: AC-22-191/10);

I) lot: P.5 549 277
superficie: 87,5 mètres carrés
63 900 \$
(N/D: AC-23-191/11);

J) lot: P.3 208 923
superficie: 354 mètres carrés
139 500 \$
(N/D: AC-22-191/12);

K) lot: P.4 541 872
superficie: 450,5 mètres carrés
210 000 \$
(N/D: AC-22-191/13);

L) lot: P.6 516 469
superficie: 135,9 mètres carrés
104 500 \$
(N/D: AC-22-191/14);

M) lot: P.5 918 140
superficie: 220,5 mètres carrés
108 300 \$
(N/D: AC-22-191/15);

N) lot: P.5 174 034
superficie: 2,5 mètres carrés
600 \$
(N/D: AC-22-191/16);

montant total: 2 957 500 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5546)



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service des finances à radier les obligations émises au Régime de retraite des employés de la Ville de Laval suite à sa scission.

ADOPTÉ

(SD-2024-5341)

CM-20241105-1073

AUTORISATIONS - ÉMISSION OBLIGATIONS - RÉPARTITION
- RÉGIMES DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service des finances à émettre de nouvelles obligations pour les 6 nouveaux régimes de retraite des employés de la Ville, ayant les mêmes caractéristiques que celles radiées suite à la scission du régime de retraite;

d'autoriser le Bureau du régime de rentes à procéder à la répartition des obligations entre les 6 nouveaux régimes de retraite.

ADOPTÉ

(SD-2024-5341)

CM-20241105-1074

OCTROI - CONTRAT DOS-2560

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2560, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition, le renouvellement, le soutien et la maintenance des licences Cellebrite, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et de



document de demande de prix:

Cellebrite inc.
411 107,50 \$ (USD).

ADOPTÉ

(SD-2024-4070)

CM-20241105-1075

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2384

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2384, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 35 Ford Explorer Interceptor hybride, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Drummondville Ford
2 654 309,98 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4280)

CM-20241105-1076

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2491

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2491, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de fourniture et le transport de conteneurs transrouliers, pour une période de 9 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

WM Québec inc.
lot 1
908 497,96 \$;

lot 2
486 932,92 \$;

lot 3



592 121,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4536)

CM-20241105-1077

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2564

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2564, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location d'un camion nacelle, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

La compagnie de location d'autos Enterprise Canada
247 645,11 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4935)

CM-20241105-1078

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2569

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2569, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'empilement de la neige au dépôt Saulnier et en option le dépôt de Sainte-Rose, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Contant inc.
6 998 068,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5032)

CM-20241105-1079

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2553



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2553, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments résidentiels situés aux 4, 6, 10 et 20, terrasse Marceau, et au 3863, chemin du Souvenir, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)
279 619,20 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5119)

CM-20241105-1080

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2591

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2591, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments situés aux 443A-443B et 445-447, boulevard des Laurentides, et aux 440-442, rue Berri, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)
355 675,16 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5122)

CM-20241105-1081

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2501

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu:



d'adjuger le contrat DOS-2501, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location de 9 camions de déneigement sans opérateur, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Damga inc.
lots 1 à 9
1 480 944,11 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5140)

CM-20241105-1082

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2125

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2125, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnées, pour des ententes-cadres de services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Shellex Groupe Conseil inc.
lot 1
10 347 750 \$;

FNX-Innov inc.
lot 2
8 048 250 \$;

CIMA+ s.e.n.c.
lot 3
5 748 750 \$;

d'annuler le lot 4 dudit appel d'offres et de rejeter toutes les soumissions reçues.

Les conseillers Isabelle Piché, David De Cotis, Achille Cifelli et Aglaia Revelakis demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-5154)

CM-20241105-1083

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2409



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2409, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demande pour les services professionnels dans les domaines des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
lot 9
1 149 750 \$;

Fujitsu Conseil (Canada) inc.
2 874 375 \$
lot 10.

ADOPTÉ

(SD-2024-5188)

CM-20241105-1084

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2534

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2534, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment situé au 1333, boulevard Chomedey, pour une période de 240 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Victor & François inc.
342 855,45 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5192)

CM-20241105-1085

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2516

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2516, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location sans opérateur de balais de rue 2025, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Balaye-Pro inc.
items 1 à 3
634 662 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5200)

CM-20241105-1086

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2512

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2512, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de fourniture et d'installation de câblage réseau de marque Belden ou équivalent et de fibre optique extérieure, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

SAIS Interconnexion inc.
2 072 134,07 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5240)

CM-20241105-1087

OCTROI - CONTRAT DOS-2615

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2615, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'armes à impulsion électrique, d'accessoires et de cartouches, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des



documents de demande de prix:

Axon Public Safety Canada inc.
1 510 840,26 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer le contrat-cadre de services et d'achats d'Axon joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5387)

CM-20241105-1088

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2562

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2562, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement de circuits de conditionnement physique au parc de la Capitaine-Molly-Kool, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Promover Aménagement
342 780,72 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5466)

CM-20241105-1089

ENTÉRINEMENT - PLAN D'ORGANISATION POLICIÈRE 2023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu:

d'entériner le Plan d'organisation policière 2023 et révisé en octobre 2024 du Service de police.

Les conseillers Claude Larochelle et Louise Lortie demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-4871)



CM-20241105-1090

ADOPTION - POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter la Politique de l'économie sociale de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-5516)

CM-20241105-1091

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - MAISON MARIE-MARGUERITE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Maison Marie-Marguerite dans le cadre de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL-3);

d'autoriser la prise de garantie hypothécaire de 1er rang en faveur de la Ville sur le lot 1 168 676 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis et de le publier au registre foncier;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5505)

CM-20241105-1092

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-30015



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Lasalle NHC inc., au montant de 28 739,73 \$, dans le cadre du contrat OS-SP-30015 concernant des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour des études hydrauliques, de pré faisabilité et de conception préliminaire pour 5 problématiques de drainage des eaux pluviales sur le boulevard Mattawa, les rues du Val-des-Bois, Bérard, Baron, Malard, Alfred et Elm;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 1, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2024-3958)

CM-20241105-1093

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-2101

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 57 532,79 \$ pour la contingence du contrat DOS-2101 relatif à des travaux de correction de conduite d'égout sanitaire sur la rue Jacques-Tétreault, de poteau d'incendie sur le boulevard Dagenais, de réaménagement de pistes cyclables sur la rue Gilles et le pont Perry et de correction de drainage d'un abribus sur la rue Carole.

ADOPTÉ

(SD-2024-4611)

CM-20241105-1094

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2101

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser des crédits au montant de 401 703,45 \$ pour la bonification du contrat DOS-2101 relatif à des travaux de correction de conduite d'égout sanitaire sur la rue Jacques-Tétreault, de poteau d'incendie sur le boulevard Dagenais, de réaménagement de pistes cyclables sur la rue Gilles et le pont Perry et de correction de drainage d'un abribus sur la rue Carole.

ADOPTÉ

(SD-2024-4611)

CM-20241105-1095

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2101

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 439 917,64 \$ en lien avec l'avenant numéro AAP-02 R01 au rapport de reddition de comptes du contrat DOS-2101 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-4611)

CM-20241105-1096

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-380

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 155 822,25 \$ pour la contingence du contrat DOS-380 relatif à des travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques, pour l'accès au poste de gendarmerie de l'Ouest.

ADOPTÉ

(SD-2024-5431)

CM-20241105-1097

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 68 985 \$ à MLC Associés inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels rendus dans le cadre des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 3, prévus au contrat OS-SP-30070.

ADOPTÉ

(SD-2024-5553)

CM-20241105-1098

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat à Martin Roy et associés inc., au montant total de 427 661,01 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux de mise à niveau de l'entrée électrique et des équipements de CVAC (décarbonisation) au garage municipal, secteur 2, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 257 544 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 72 848,16 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 97 268,85 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-4659)



CM-20241105-1099

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Hut Architecture inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'architectes pour la préparation d'une étude hydrique, un devis de performance ainsi qu'un concept préliminaire pour la construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et de divers aménagements au parc Laval-Ouest, au montant total de 331 128 \$, à savoir:

la section A «études», comprenant les devis de performance et l'assistance durant la période d'appel d'offres, au montant de 265 592,25 \$;

la section B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 65 535,75 \$,

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la section A «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions de la soumission DOS-2079, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-5582)

CM-20241105-1100

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une



demande d'aide financière pour un montant d'environ 1 700 000 \$, dans le cadre du volet 2 du programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH), pour le projet de restauration de la berge de la Plage-des-Îles;

d'autoriser le directeur dudit service à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5172)

CM-20241105-1101

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - ENTENTE - CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 446 934 \$, pour couvrir les frais des autres services requis par la Ville, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, et ce, dans le cadre de l'entente intervenue entre la Ville et la Corporation de la Salle André-Mathieu ([co]motion) concernant la Maison des arts.

ADOPTÉ

(SD-2024-5535)

CM-20241105-1102

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOTS 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 ET 1 070 074

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de l'indemnité de 1 774 196 \$, incluant le paiement des intérêts du 2 août 2021 au 22 novembre 2024, pour l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à offrir à l'exproprié le montant autorisé, soit 1 774 196 \$ à titre d'indemnité et intérêts et de



déduire de cette indemnité à être versée la somme de 8 356,14 \$, représentant le solde des taxes impayées, capital, intérêts et pénalités;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5159)

CM-20241105-1103

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOTS 1 871 132
ET 3 801 338

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de l'indemnité de 796 346,04 \$, incluant le paiement des intérêts du 1er septembre au 22 novembre 2024, pour l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 871 132 et 3 801 338 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de conservation du bois de l'Équerre;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à offrir à l'exproprié le montant autorisé, soit 796 346,04 \$ et à lui verser à titre d'indemnité et intérêts;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5419)

CM-20241105-1104

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 6 276 407 ET
P.6 276 408

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu:



d'approuver la majoration de l'indemnité de 1 515 651 \$, incluant le paiement des intérêts du 1er octobre au 22 novembre 2024, pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 6 276 407 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation du bois de l'Équerre ainsi qu'une servitude permanente sur une partie du lot 6 276 408 dudit cadastre;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à offrir aux expropriés le montant autorisé, soit 1 515 651 \$ et à leur verser à titre d'indemnité et intérêts;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

Un débat s'engage.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5419)

CM-20241105-1105

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 1 603 191

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de l'indemnité de 43 564,64 \$, incluant le paiement des intérêts du 1er septembre au 22 novembre 2024, pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 603 191 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation du bois de l'Équerre;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à offrir aux expropriés le montant autorisé, soit 43 564,64 \$ et à leur verser à titre d'indemnité et intérêts;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5419)

À 23 h, la séance est ajournée au mercredi 6 novembre 2024 à 16 h.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière